

Procès Verbal du 3^{ème} Conseil d'école 2017-2018

Année 2017-2018.

Vendredi 8 juin 2018 : 18h-20h.

1) Administratif école

Rentrée 2018 : à ce jour 348 inscrits à la rentrée – à la date du CE.

La structure envisagée sera :

3 CP

1 CP - CM2

2 CE1

1 CE1 – CE2

2 CE2

2 CM1

2 CM2

Elle tient compte de l'ouverture actée d'une 13^{ème} classe dont l'enseignante a été nommée.

La classe sera installée dans le bâtiment modulaire.

La décharge de direction se fera le lundi et mardi.

Le Rased sera amené à intervenir d'une autre manière (qui sera présentée lors du 1^{er} conseil d'école de l'an prochain). L'équipe du Rased reste la même.

Budget pédagogique : 35 € pour les CE2-CM1-CM2 et 40 € pour les CP et CE1

Une petite enveloppe supplémentaire est accordée pour le petit matériel (corbeille, agrafeuse ...) de la nouvelle classe.

Car : 500 € / classe par année civile.

La commande investissement de la 13^{ème} classe est partie : mobilier, équipement VPI, 1 PC.

2) Vie de l'école et projets de classe

L'agenda de l'école est très chargée :

La journée anglophone

Les journées Olympiades avec le concours des intervenants sports de la ville.

La classe transplantée en Normandie (CE1 et CM2)

La classe voile sur le lac de Viry du 25 au 29 juin (CM1 et CM2)

Les sorties : Provins(2 classes), La mer de sable (2 classes), le parc Astérix (4 classes), la cité de la musique avec la philharmonie (2 classes), l'école d'ingénieurs en numérique (cm2)

Mais aussi les sorties liées au projet « sciences et nature » dont le transport est financé par la caisse des écoles.

Les projets théâtre et spectacle (3 classes) ont été menés à leur terme avec le concours de la municipalité (prêt de la salle et financement du technicien son).

3) La coopérative scolaire.

Point coopérative : La dotation de la mairie via la caisse des écoles est arrivée le 31 mai, elle nous permet de financer les investissements nécessaires pour la kermesse notamment, mais aussi de ne pas entamer la trésorerie de la coopérative.

Nous attendons des rentrées financières par le biais de la photo de classe, de la kermesse.

L'ensemble des enseignants souligne les moyens de financement qui permettent d'envisager de nombreuses activités.

4) Le périscolaire.

Pas de questions particulières

5) Questions précises

Questions sur la propreté des toilettes et une deuxième intervention en journée : difficile à mettre en œuvre en fonction du planning du personnel.

L'occultation des parties vitrées permettant une intimité pour les toilettes garçons devrait être mise en œuvre.

La municipalité ne revient pas sur les horaires scolaires, suite à une question qui avait été posée au 2^{ème} CE sur un ré-équilibre en journée des horaires. Les horaires restent donc à 8h30-12h et 14h-16h30.

Sécurisation de certains lieux pour permettre le stockage du matériel en cours.

Le diagnostic d'étanchéité est en cours sur tous les bâtiments, suite aux infiltrations importantes lors des derniers orages.

La pratique du vélo, activité liée à la prévention routière est assurée par la police nationale, une fois par an : une partie théorique et une partie pratique- les élèves de cm2 sont concernés. La municipalité offre la possibilité via une association d'une initiation à la prévention.

Ouverture du portail hors horaires habituels : la demande pour un visiophone mobile a été faite afin d'assurer le retour des élèves autorisés par l'inspectrice pour des séances de soins à l'extérieur. Toute autre démarche relève du retard et doit tenir compte de l'indisponibilité des enseignants pour ouvrir le portail dans de telles occasions.

Les affectations au collège dépendent de la DSDEN de Nanterre, nous ne pouvons que transmettre les informations. Rappel, Wissous ne dépend d'aucun collège de secteur. Toutes les demandes passent par une procédure dérogatoire.

Liste fournitures scolaires : transmise aux associations en vue de pouvoir mettre en place des achats groupés.

Merci à tous pour cette année.